

PREFECTURE DES YVELINES

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DES ELECTIONS
Bureau de l'environnement et des enquêtes publiques

COMMUNE DE CARRIERES-SOUS-POISSY**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

relative au projet de parc paysager et récréatif « le parc du Peuple de l'Herbe ».

Il sera procédé à une enquête publique unique portant sur :

- la déclaration d'utilité publique du projet de parc paysager et récréatif « le parc du Peuple de l'Herbe »
- la mise en compatibilité des documents d'urbanisme de la commune de Carrières-sous-Poissy avec l'opération projetée
- la demande en vue d'obtenir l'autorisation au titre de la loi sur l'eau du projet
- le parcellaire en vue de déterminer les parcelles à exproprier pour la réalisation du projet et de rechercher les propriétaires.

Durée de l'enquête : 31 jours, **du 7 mars au 6 avril 2013 inclus.**

Sur décision motivée du commissaire enquêteur, cette enquête pourra être prolongée pour une durée maximale de 30 jours.

Commissaires enquêteurs :

Titulaire : Jean LECOINTRE, expert spécialiste des organisations professionnelles agricoles
Suppléante : Pierrette LARIVAILLE, cadre supérieur EDF en retraite.

Lieu de l'enquête : Mairie de Carrières-sous-Poissy

Le dossier d'enquête, comprenant notamment une étude d'impact, les avis de l'autorité environnementale ainsi que le registre à feuillets non mobiles destiné à recevoir les observations, sera mis et tenu à la disposition du public à la mairie de Carrières-sous-Poissy aux jours et heures suivants :

- les lundi, jeudi et vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 45 à 17 h 30
- les mardi et samedi : de 8 h 30 à 12 h
- le mercredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 45 à 19 h

Pendant le délai de l'enquête, toutes observations sur la réalisation projetée, l'autorisation au titre de la loi sur l'eau, la mise en compatibilité des documents d'urbanisme et sur les limites des biens à exproprier et l'identité de leurs propriétaires pourront être soit consignées directement sur le registre d'enquête, soit adressées par écrit au maire qui les joindra au registre ou au commissaire enquêteur domicilié pour cette enquête à la mairie de Carrières-sous-Poissy.

Le commissaire enquêteur siégera en personne en mairie de Carrières-sous-Poissy pour y recevoir le public aux jours et heures suivants :

- jeudi 7 mars 2013 : de 9 h à 12 h
- mercredi 20 mars 2013 : de 16 h à 19 h
- vendredi 29 mars 2013 : de 14 h 30 à 17 h 30
- mardi 2 avril 2013 : de 9 h à 12 h
- samedi 6 avril 2013 : 9 h à 12 h

Le Conseil Général des Yvelines et la Communauté d'Agglomération 2 Rives de Seine sont responsables du projet mis à l'enquête.

Toutes informations concernant ce dossier pourront être obtenues auprès de Mme Sylvaine Baudoux – CA2RS – 270 Grande Rue – 78195 Carrières-sous-Poissy – tel : 01 34 01 24 40 - et Mme Isabelle Chatoux – Conseil Général des Yvelines – 2 Place André Mignot – 78012 Versailles cedex – Tel : 01 39 07 71 89

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance à la préfecture des Yvelines et à la mairie aux heures normales d'ouverture des bureaux, du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur ainsi que sur le site internet de préfecture des Yvelines (www.yvelines.gouv.fr).

À l'issue de la procédure, une déclaration de projet sera prise par les personnes publiques maîtres d'ouvrage Le projet fera ou non l'objet d'un arrêté de déclaration d'utilité publique emportant mise en compatibilité des documents d'urbanisme, d'un arrêté d'autorisation ou de refus au titre de la loi sur l'eau et d'un arrêté de cessibilité pris par le préfet des Yvelines.